



Trimer pour des prunes !!! Pensions-y !

Campagne d'information
et de sensibilisation



Avec le soutien de



1. POURQUOI CETTE CAMPAGNE

Pourquoi, pour un mouvement féministe et social tel que Vie Féminine, lancer une campagne sur la thématique de la pension ?

A l'origine de cette campagne, il y a un constat, pouvant être résumé en un chiffre : 30% ¹.

Ce chiffre correspond à l'écart entre les pensions de retraites des hommes et des femmes. Les femmes sont surreprésentées parmi les petites pensions, avec tout ce que cela implique en termes de limitation d'autonomie (dépendance vis-à-vis de personnes aux revenus plus importants, notamment vis-à-vis d'un conjoint) et de risque de précarité ² !

De nombreux vécus de femmes illustrant ce constat nous sont transmis.

30%, un écart encore plus grand que celui qui persiste au niveau des revenus dans la vie active et qui est à l'heure actuelle de 18% ³.

Comment expliquer cela ?

Le calcul du montant de la pension de retraite s'effectue selon deux éléments principaux :

- la durée de la carrière (sur base d'un temps plein)
- les revenus bruts.

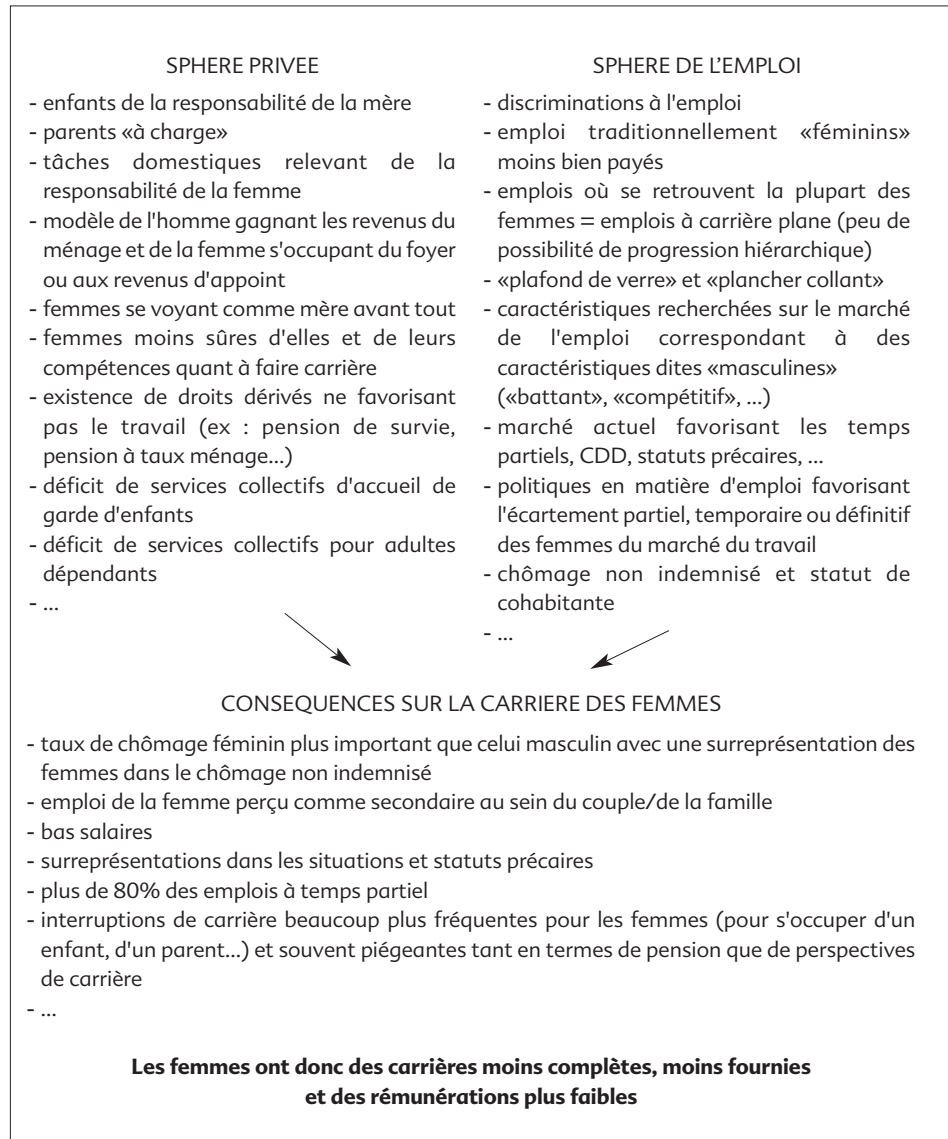
Mais plusieurs éléments, tant dans la sphère privée que dans la sphère de l'emploi, contribuent à réduire la durée de carrière des femmes ainsi que leurs revenus bruts et ont donc une incidence négative sur le montant de leur pension.

Le tableau page suivante en reprend certains.

¹ Les écarts entre hommes et femmes par rapport à leurs pensions de retraite au taux isolé (droit direct pur) étaient de 27,9% pour une personne non mariée et de 33,6% pour une personne mariée en 2003 (données tirées des statistiques annuelles 2003 de l'ONP, citées par Hedwige Peemans-Poulet dans l'analyse n°37/2005 « retraites : à quelle sauce seront mangées les femmes ? » de l'Université des femmes).

² Un autre chiffre significatif est celui des bénéficiaires de la GRAPA : en 2006, 7 bénéficiaires sur 10 de la GRAPA sont des femmes (statistiques reprises sur le site www.femmeetpension.be du Ministre des pensions, rubrique « stats »).

³ Chiffre tiré de l'analyse du Hoger Instituut Voor de Arbeid, HIVA, menée sur 2006-2007.



Le ministre fédéral des pensions, Bruno Tobback, a récemment souligné l'existence de cette situation inégalitaire lors de la pension, et amorcé une réflexion devant déboucher sur des mesures visant spécifiquement à améliorer les retraites des femmes⁴.

Mais la disparition de cette situation est intrinsèquement liée à une remise en question des représentations et rôles sexués qui modèlent notre société, de la sphère privée aux systèmes institutionnels tels celui des pensions, ainsi que des politiques qui contribuent à les renforcer (en matière d'emploi, notamment).

⁴ Une enveloppe de 100 millions d'euros a notamment été prévue pour ces mesures spécifiques.

2. QUELQUES PISTES D'ANALYSE SUR BASE DESQUELLES IL EST POSSIBLE D'AGIR :

- Tout d'abord, les femmes n'ont qu'une faible connaissance des enjeux entourant la pension et ne commencent à y penser que lorsqu'il est trop tard pour mettre un maximum d'atouts de leur côté. Cet intérêt tardif est notamment alimenté par une **méconnaissance du système des pensions** et de son fonctionnement, ainsi que par une méconnaissance de ses droits **et donc de l'importance de se constituer des droits propres**.
- Ensuite, **le système des pensions lui-même contribue à cette situation** : en effet, il a peu évolué et reste construit sur un modèle familialiste, autour de la figure du chef de famille travaillant à temps plein toute sa carrière et assurant la subsistance du ménage (la femme n'y occupe alors qu'une place secondaire et dépendante)⁵. Combiné à des politiques de l'emploi souvent défavorables, il en résulte de nombreux pièges et entraves pesant fortement sur le montant reçu lors de la retraite par tous ceux y dérogeant, parmi lesquelles une majorité de femmes. Ainsi, le système lui-même reproduit et aggrave les inégalités hommes-femmes de la vie active.
- Enfin, les rôles sexués et inégalitaires, qu'on retrouve dans le système des pensions, sont également très prégnants dans l'ensemble de notre société.

Nous vivons malheureusement toujours dans une société qui admet que **les femmes prennent majoritairement en charge la gestion de la sphère privée**, à la place ou en plus de leur engagement professionnel. Retrait momentané ou définitif de la sphère professionnelle, réduction du temps de travail (temps partiel), pauses à répétition... sont bien souvent le lot des femmes, surtout au moment de l'engagement dans le couple et de l'arrivée des enfants.

Les conséquences ? Des carrières moins complètes et des rémunérations plus faibles, et donc une protection sociale diminuée, notamment en matière de pension puisque le calcul de la pension de retraite est effectué à partir des revenus bruts et de la durée de carrière⁶.

D'où la nécessité d'attirer l'attention des femmes - et plus particulièrement des jeunes femmes - sur la pension à ces trois niveaux. L'objectif est de les amener à une prise de conscience qui permettra, grâce à la transmission de clefs d'analyse et d'informations, de **poser des choix réels et de se positionner pour agir collectivement et changer cette situation inégalitaire**.

C'est à cette nécessité que souhaite répondre Vie Féminine avec la campagne « Trimer pour des prunes !!! Pensions-y ! ».

⁵ Il s'agit du modèle du «bread winner» où le mari «gagneur de pain» travaille professionnellement à temps-plein tandis que la femme reste au foyer ou, dans la version actualisée, n'apporte qu'un salaire d'appoint (souvent lié à un travail à temps partiel).

⁶ Pour rappel : dans le système actuel, pour les femmes comme pour les hommes, la carrière complète sera de 45 ans à temps-plein à partir de 2009. Pour l'heure, elle est de 44 ans pour les femmes et 45 pour les hommes. Certaines périodes peuvent être assimilées.

3. OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION

- **Souligner les inégalités hommes-femmes en matière de pension et ce que cela signifie en terme de restriction d'autonomie pour les femmes :**
 - > attirer l'attention sur cette situation inégalitaire
 - > faire prendre conscience aux femmes de la nécessité de s'intéresser à la pension et de se constituer des droits propres
- **Pointer que la prise en charge de la sphère privée (enfants, proches malades ou dépendants, tâches domestiques, ...), reposant toujours majoritairement sur les femmes, est à la base de ces inégalités :**
 - > informer sur les faiblesses et les pièges du système actuel construit sur un modèle familialiste
 - > attirer plus spécifiquement l'attention des jeunes filles et jeunes femmes sur les conséquences des "choix" professionnels/personnels dans la constitution de leur pension future
 - > questionner les possibilités de "choix" pour les femmes aujourd'hui et les schémas dans lesquels s'inscrivent ces "choix" : amener notamment les femmes à acquérir les clefs de lecture et d'analyse nécessaires afin de pouvoir poser des choix réellement personnels et décider de leur avenir
- **Amener les femmes à réfléchir à et à défendre des alternatives à cette situation tout en soulignant la nécessité de se constituer des droits maximums dans le système actuel :**
 - > progresser en terme de répartition des tâches et rôles au sein du couple et de la famille
 - > promouvoir l'engagement autour de revendications collectives (ex : mise en question des politiques de l'emploi, amélioration des services collectifs, modification de l'organisation du travail, individualisation des droits en sécurité sociale...)
 - > informer sur les droits dans le système actuel, afin de permettre de développer les meilleures stratégies au cours de la vie professionnelle

4. PUBLIC CIBLE

La campagne cible tout particulièrement les jeunes femmes (18-30 ans), celles qui se trouvent en fin de formation, à la recherche d'un emploi ou en tout début de carrière.

En effet, ce qui se joue dès les premières années de vie active aura des conséquences sur la pension de retraite future. Aussi mieux vaut-il être sensibilisée dès cette période, afin de ne pas se retrouver prise au dépourvu plus tard.

Bien sûr, nous nous adressons également aux femmes travaillant et aux autres femmes, afin de les associer dans les réflexions et de pouvoir se mobiliser ensemble pour faire évoluer la situation.

Le grand public et les politiques sont aussi concernés par nos actions, avec un objectif plus spécifique : attirer leur attention sur cette situation inégalitaire, transmettre des clefs d'analyse de cette situation, associer à la réflexion et à la construction d'alternatives collectives.

5. UNE ACTION EN RESEAU

Vie Féminine, c'est avant tout un réseau de femmes. Elles sont des milliers en Wallonie et à Bruxelles à participer à nos activités. Un réseau qui représente donc de formidables possibilités d'action et de mobilisation.

La campagne *PENSIONS-Y !* veut toucher un public très large. Elle s'appuie aussi bien sur des actions de proximité au sein de notre réseau que des actions organisées dans l'espace public, en partenariat et lors d'événements et manifestations extérieures.

6. LES OUTILS DE LA CAMPAGNE

Outils de communication :

Affiche A3

L'affiche reprend le visuel de la campagne réalisé par une jeune graphiste.

Tract A5

Le tract reprend le visuel qu'il complète d'un bref texte explicatif (verso), soulignant l'écart dans les pensions de retraite des hommes et des femmes et pointant des pistes d'actions, individuelles et collectives.

Site internet

Le site internet de Vie Féminine (www.viefeminine.be) appuie la campagne, en explicitant affiche et tract par des informations plus complètes.

Outils d'animation :

Brochure «Ta pension ? En béton !»

Cet outil partant de situations de vie très concrètes, dévoile les bases du fonctionnement de la sécurité sociale et la manière dont chacun-e peut se constituer des droits propres. Il pointe des possibilités qui existent dans le système actuel (congé parental, crédit temps, congé pour soins palliatifs, travailleuse temps partiel inscrite comme demandeuse d'emploi à temps plein...) et souligne particulièrement les conséquences que peuvent avoir sur la pension des décisions prises au nom du privé.

Animation théâtrale

De manière à interpeller les passant-e-s dans l'espace public, une courte performance faisant appel aux techniques des bonimenteurs/euses et du théâtre de rue a été créée et sera utilisée tout au long de la campagne, en support et en amont d'interventions plus explicatives.

Animation- parcours

Sur l'idée d'un parcours mettant en scène des éléments se répercutant sur la pension, un jeu composé de cases par lesquelles les participantes doivent réellement passer avant d'arriver à une case pension (petite ou complète) sera utilisé.

Il se présente sous 2 formes : un parcours en 5 étapes et une marelle dans laquelle la pension remplace le ciel.

«Jeu de l'oie» de plateau (en cours de production) :

Face à la complexité du sujet, il est important de privilégier des approches ludiques et accessibles à toutes. Cet outil, pensé comme un jeu de l'oie, mettra en scène les parcours des femmes et les différentes possibilités qui peuvent y surgir afin de pointer leurs conséquences en termes d'autonomie et pension.

7. QUELQUES SITES INTERNET UTILES

www.viefeminine.be
(le site de Vie Féminine)

www.rvponp.fgov.be
(le site de l'Office National des Pensions - ONP)

http://www.brunotoback.be
et www.femmeetpension.be
(sites du Ministre des pensions)

www.toutsurmapension.be
(simulateur de calcul de pension de retraite)

Pour des informations concernant les régimes des indépendants
et de la fonction publique :

www.rsvz-inasti.fgov.be
(site de l'Institut National d'Assurances Sociales pour
Travailleurs Indépendants - INASTI)

www.ap.fgov.be
(Service des Pensions du Secteur Public - SdPSP,
le nouveau nom de l'Administration des pensions)

8. CONTACTS

Soizic DUBOT
Coordinatrice nationale de la thématique
«Emploi-revenus-formation»
coordinatrice-nationale-sd@viefeminine.be
02 227 13 11

Delphine NEUPREZ
Chargée de communication
communication@viefeminine.be
02 227 13 28

www.viefeminine.be
111, rue de la Poste
1030 Bruxelles
02 227 13 00